

<http://www.snetap-fsu.fr/Suite-aux-propos-d-E-Macron-lettre.html>



Suite aux propos d'E.Macron, lettre de la FSU au Président

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : jeudi 10 décembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [FSU](#) est pour le moins surprise et choquée des récents propos tenus par le Ministre de l'Economie et des Finances lors d'un séminaire de l'APCMA le 8 décembre dernier, lorsqu'il affirme que « l'obligation de qualification n'est pas indispensable au bon fonctionnement d'un secteur ».

Monsieur le Président de la République,

Il dit envisager que le projet de loi sur les nouvelles opportunités économiques prévu pour le mois de janvier prochain puisse permettre de « revoir les exigences de qualification requises pour exercer certaines activités ».

Alors que la loi de Refondation de l'Ecole de 2012 affirme le principe selon lequel « l'école doit assurer à tous l'obtention d'un diplôme permettant une insertion professionnelle » et que dans son article 14, il est précisé que « tout élève qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'a pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme national ou un titre professionnel enregistré et classé au niveau V du répertoire national des certifications professionnelles doit pouvoir poursuivre des études afin d'acquérir ce diplôme ou ce titre », la [FSU](#) ne comprend pas et ne peut admettre des propos qui sont pour le moins contradictoires avec les objectifs affichés du gouvernement.

Alors que les enseignants et les personnels de l'Education travaillent chaque jour, dans des conditions parfois difficiles, pour la réussite de tous les élèves, pour la réduction des inégalités, et que leur souci permanent est de permettre à chaque jeune de sortir du système éducatif avec une qualification, ces propos résonnent comme un camouflet lancé à leur engagement professionnel.

Ils témoignent aussi d'un renoncement à promouvoir l'élévation générale du niveau de qualification de la jeunesse, essentiel pour l'ensemble de notre société, ce que la FSU ne peut admettre.

Comment peut-on en effet vouloir conduire plus de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat et 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur en expliquant que cela n'est pas utile ?

Comment peut-on encourager les jeunes, et particulièrement ceux les plus en difficultés, ceux qui ont donc le plus besoin de formation et de diplômes, à poursuivre leurs études alors qu'un ministre explique que cette obligation de qualification constituerait des freins à l'emploi et à la création d'entreprise ?

Faut-il lui rappeler que l'insertion sur le marché du travail des jeunes est difficile ?

Aujourd'hui, le taux de chômage des jeunes est de l'ordre de 25 % et touche 40 % des jeunes à bac+5 un an après

l'obtention de leur diplôme et 60 % des non diplômés.

Ceci montre le lien entre le niveau de diplôme et l'emploi qui reste déterminant ?

La qualification est non seulement déterminante pour permettre l'insertion professionnelle mais elle est aussi essentielle pour permettre aux jeunes de se construire en tant que citoyens éclairés qui prendront toute leur place dans la société.

Au moment même où le bilan de la réforme des lycées peine à donner à celui-ci des perspectives, où des discussions sont engagées pour la voie professionnelle concernant plus de 500 000 jeunes, souvent issus de milieux défavorisés, où la question du décrochage scolaire est une préoccupation majeure, la FSU attend un tout autre engagement des ministres de votre gouvernement.

La FSU porte l'ambition de la réussite scolaire pour tous les jeunes.

Elle considère qu'une solide formation initiale est indispensable à la formation professionnelle et à la formation tout au long de la vie. La FSU défend la même nécessité d'une formation professionnelle qualifiante pour les salariés et les chômeurs et notamment actuellement dans les discussions relatives au CPA.

La FSU milite pour que le système éducatif permette d'en finir avec l'échec scolaire, les inégalités et le décrochage. Elle entend renforcer ce service public pour qu'il garantisse à tous le droit à la scolarité et à l'éducation, afin que tous accèdent aux connaissances, à la qualification et à l'émancipation.

Elle fait pour cela, avec les personnels, nombre de propositions tant sur les contenus à enseigner que sur les pratiques à mettre en œuvre ou encore sur la mixité scolaire, les moyens à investir, ou la nécessaire reconnaissance des personnels pour y parvenir.

Aujourd'hui, les jeunes, les enseignants et l'ensemble des personnels de l'éducation, la société tout entière ont besoin d'un système éducatif conforté dans ses objectifs et doté des moyens nécessaires pour y parvenir.

La FSU vous demande, Monsieur le Président, de clarifier les intentions du gouvernement en matière de formation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison

Secrétaire Générale